Le social Engineering, qu'est ce que c'est ?

Le *social engineering* ou ingénierie sociale désigne une forme d'escroquerie qui consiste à voler des données numériques sensibles et à acquérir ainsi des services ou de l'argent. Les techniques pour recueillir ces données sont multiples: e-mails frauduleux, imitation de sites Internet d'établissements financiers, appels téléphoniques…En bref, les escrocs font preuve de beaucoup d'imagination pour tromper leur victime et leur dérober des données sensibles.

Sur la piste des voleurs de données

Les comptes e-mail sont le plus souvent utilisés pour le vol de noms. Les *social engineers* tentent de reconfigurer les mots de passe d'e-mails en essayant de répondre aux questions de sécurité. S'ils trouvent la réponse à cette question de sécurité, ils redéfinissent le mot de passe pour s'approprier la boîte d'e-mail.

La forme la plus connue du social engineering est le *phishing*. La victime reçoit un e-mail d'un pseudo magasin en ligne ou d'une banque, qui lui demande d'entrer son identifiant et son mot de passe. Cela permet aux escrocs d'accéder à des données bancaires et d'effectuer des achats en ligne. Mais les escroqueries se font aussi par téléphone, où l'arnaqueur va emprunter un faux nom, se faisant passer pour un directeur d'entreprise. La fouille des poubelles de la victime peut permettre à l'escroc de retrouver des bons de commande préimprimés comportant son No de client.

Les social engineers ne travaillent pas que sur Internet : ils téléphonent à des entreprises, comme le rapporte la centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information suisse MELANI.

Une PME zurichoise a reçu un appel d'un "client" qui désirait parler d'une facture en suspend. Comme l'employée du service comptable ne retrouvait pas le document, l'escroc a proposé de lui envoyer un mail avec le scan de la facture contestée. Le courriel comportait un hyperlien sur lequel il fallait cliquer. En le faisant, l'employée n'a reçu qu'un fichier se terminant par ".exe". Une fois ouvert, ce dernier a discrètement installé sur son ordinateur un "*remote administration tool*", soit un outil qui aurait permis de contrôler le poste à distance, via Internet. Heureusement, l'employée a signalé le cas au service informatique de l'entreprise qui a réussi à éliminer ce cheval de Troie.

*Informations recueillies sur l'article de M. Alexander Saheb, **Sur la piste des voleurs de données**, Panorama, le magazine clients des banques Raiffeisen, n° 2, juin 2014, page 16.*
Voir également l'interview de M. Martin Boess, directeur de la Prévention Suisse de la Criminalité (www.pscskp.ch)

http://www.raiffeisen.ch/raiffeisen/internet/docs.nsf/$UNID/5E55A97A28AB61F2C1257CFC0051149E/$file/PANORAMA2-Juin-2014-f.pdf

Comment se prémunir du social engineering?

- Ne cliquez jamais sur un lien envoyé par e-mail pour vous connecter auprès d'un établissement financier. En effet, les banques n'envoient jamais de tels e-mails. Saisissez manuellement l'URL dans la barre d'adresse de votre navigateur,
- Ne donnez pas de données confidentielles de votre entreprise à un inconnu,
- N'envoyez jamais d'argent suite à un e-mail, ni un mot de passe.
- N'utilisez pas les mêmes données de connexion pour plusieurs sites ou magasins en ligne.
- Utilisez des mots de passe sûrs. Il est recommandé de mettre au moins dix caractères contenant des majuscules et minuscules, des chiffres et des caractères spéciaux comme des *, %, ? par exemple.

Liens utiles !

www.je-connais-cette-astuce.ch
www.petiteshistoiresdinternet.ch
www.netla.ch/fr
www.social-engineer.org

****

Brochure "Etre parent d'un adolescent"

Cette brochure, initiée par la commission "Dépendances et Prévention" de Lausanne Région, est un guide destiné à tous les parents d'adolescents de 12 à 18 ans. A remettre entre les mains des parents et grands-parents.

La brochure a été traduite en onze langues, dont l'anglais, l'italien, le turc et le portugais. Ce sont des duos de jeunes et d'interprètes qui ont élaboré les textes. Ce guide s'articule autour de dix thèmes variés. Des conseils sont donnés aux parents sur comment gérer les sorties et comment appliquer une punition justifiée en cas d'infraction aux règles. Le guide explique ainsi qu'il est important de fixer des limites, mais qu'il faut aussi accorder des libertés tout en prenant toujours plus de responsabilités.

Des thèmes sensibles sont abordés, comme la sexualité ou la consommation de tabac, d'alcool ou de drogues. Un sujet dans l'actualité est celui du contrôle de son image sur Internet et sur les réseaux sociaux. Il y est conseillé de ne pas publier de données sensibles sur la toile, que ce soit des adresses, des mots de passe ou des photos compromettantes.

Un chapitre est dévolu à l'influence de l'entourage sur l'enfant, où l'on explique que les jeunes vont souvent adopter le même style de vie que leurs confrères. Même si les parents doivent veiller à ce que leurs enfants ne prennent pas un mauvais tournant, il faut aussi qu'ils apprennent à connaître les amis de leur enfant, sans porter de jugement hâtif. Vous trouverez ci-dessous les liens pour vous procurer la brochure et d'autres sites Internet utiles pour le bien-être de l'adolescent.

Liens utiles !

Vous pouvez commander gratuitement la brochure au
021 613 73 35 ou aux adresses e-mail suivantes :
mail@lausanneregion.ch et info@migesplus.ch

ou sur les sites suivants :
www.lausanneregion.ch et www.migesplus.ch

www.adiction-vaud.ch : site d'information sur les drogues,

www.ciao.ch : répond aux questions des jeunes dans les domaines de la santé,

Police cantonale vaudoise, nouveau site de prévention.
www.mediapolice.ch

****

Pour obtenir plus d'information ou des conseils, contactez les gérants de sécurité :

Arrdt Est vaudois : Adj Borloz Christian, 021 557 88 05
Arrdt La Côte : Adj Genton Etienne, 021 557 44 66
Arrdt Nord vaudois Ouest : Adj Mermod Willy, 024 557 70 24
Arrdt Nord vaudois Est : Adj Perruchoud Gilles, 024 557 70 07
Arrdt Lausanne : Ipa Bourquenoud Christian, 021 644 82 77

Lisez l'article "Prévention de la criminalité, spécial été" du No de juin 2014.
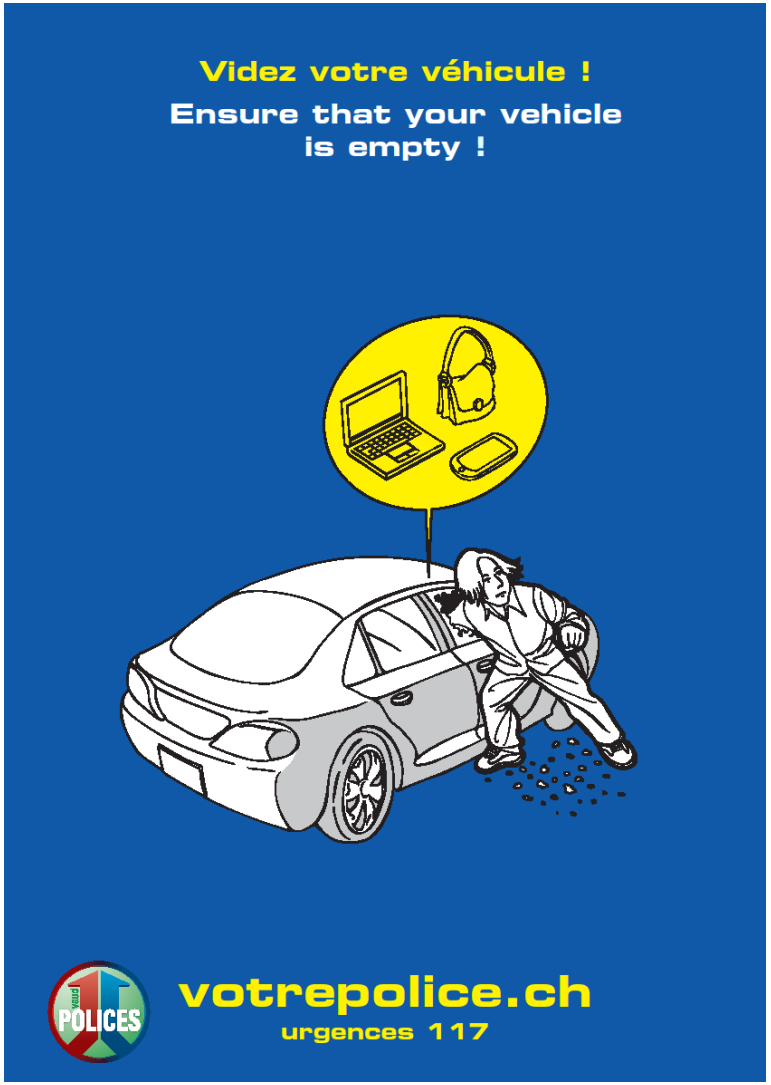
Cliquez sur le lien pour lire le magazine de la Polcant